



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

École supérieure d'art Avignon

500 chemin de Baigne-Pieds

84000 Avignon

Tel : 04 90 27 04 23

PROCES VERBAL

Conseil d'administration du 09 février 2024

16 Présents :

Damien Malinas, président de l'ESAA,

Anne Gagniard, vice-présidente de l'ESAA, conseillère municipale en charge de l'enseignement supérieur,

Dalia Messara, chargée de mission enseignement supérieur et représentante de la DRAC PACA,

Laetitia Herbertte, représentante des personnels administratifs et technique,

Hervé Giocanti, professeur d'enseignement artistique, CR

Benoit Broisat, professeur d'enseignement artistique, création,

Frédérique Corcoral, adjointe au maire,

Marc Simelière, conseiller municipal,

Ghislaine Persia, conseillère municipale,

Marie-Garance Massal, représentante des étudiant-es Création,

Paul Prévostat, représentant des étudiant-es CR,

Morgan Labar, directeur,

Raphaëlle Mancini, secrétaire générale,

Bruno Portet, département culture de la Ville d'Avignon,

Salma Ghezal, responsable pédagogique et de la coordination de la recherche,

Émilie Chabert, coordinatrice administrative.

4 pouvoirs, 14 votants

Absent-es excusé-es :

Violaine Demaret, préfète du Vaucluse,

Claude Nahoum, 1^{er} adjoint au Maire, délégué à la vie culturelle,

Réjane Perret, personnalité qualifiée,

Corinne Ramelly, conseillère représentant le cabinet de Madame le Maire d'Avignon.

Réunion du Conseil d'administration pour un ordre du jour resserré, ce CA est très important et consacré au renouvellement du mandat de Morgan Labar en exercice depuis le 1^{er} septembre 2021 en qualité de directeur d'établissement.

Informations et actualités :

La CRC - Cours régionale des comptes contrôle l'EPCC depuis le mois de novembre 2023 les comptes de l'établissement public pour la période de 2016 à 2023.

Le contrôle est effectué par des magistrats de la Chambre de PACA.

Ce travail est conséquent en termes d'archivages.

Monsieur Malinas remercie Madame Mancini et son professionnalisme pour l'accompagnement réalisé pour ce contrôle. Monsieur Labar remercie aussi Madame Mancini. Ce travail de contrôle permettra à l'établissement d'avoir une feuille de route pour engager des travaux de consolidation de gestion et d'outils de suivi comptable et financier.

Madame Mancini indique que ce travail est aussi fait en coordination avec la Trésorerie d'Avignon qui contrôle systématiquement la paye et les mandats de l'ESAA.

Calendrier du contrôle :

-remise du rapport provisoire discrétionnaire fin mars 2024

-rapport final : publication en juin 2024 comme suite au contradictoire.

L'ESAA dispose d'une année pour mettre en œuvre les recommandations de la CRC qui ne sont pas contraignantes pour l'établissement.

Monsieur Labar indique que l'entretien final a été plutôt rassurant et que les magistrats ont remercié les services de l'ESAA pour leur réactivité de réponses.

Madame Gagniard remercie à son tour Madame Mancini pour le travail réalisé.

Madame Mancini rappelle que le travail a été accompli avec la trésorerie et avec Madame Cosme, gestionnaire comptable.

Dossier d'accréditations HCERES de l'ESAA :

Le projet de l'ESAA sera examiné en CNESER (mars 2024) et en CNESERAC (avril 2024, l'information sur l'accréditation de l'école sera donnée au plus tard en juillet 2024.

Le projet présenté en CNESER et CNESERAC est celui présenté par Morgan Labar dans le cadre de sa demande de renouvellement de mandat.

Vernissage de Passe-Murailles, 3^{ème} édition :

Le communiqué de presse est en cours de finalisation et sera envoyé lundi à tous les membres du Conseil d'administration.

Le vernissage aura lieu le mercredi 6 mars à 18h30 en présence de Madame le maire, de la Secrétaire générale de la Préfecture de Vaucluse et de la Directrice de la DRAC et d'un représentant de la Région Sud.

Monsieur Malinas indique qu'il sera présent pour soutenir les équipes dès la conférence de presse et pour découvrir les travaux de WS préparatoires à l'événement.

Madame Gagniard tient à préciser au nom de la Ville concernant Passe-murailles qu'il s'agissait au départ d'un événement éphémère et qu'elle se réjouit en tant qu'élue de la Ville d'Avignon que l'ESAA renouvelle cet événement devenu incontournable au plan territorial.

Elle est heureuse de voir les dialogues entre l'ESAA et les services de la Ville au service de l'événement et remercie les services de la Ville de leur soutien (direction de la culture, communication, services du protocole, etc.).

Approbation du PV du 15 décembre 23

Aucun retour particulier.

Vote

0 abstention

0 contre

14 pour

Délibération n°1 : Renouvellement du mandat du directeur

Monsieur Malinas présente le cadre statutaire du renouvellement de mandat du directeur et rappelle l'importance du temps consacré à cet échange.

Il invite Monsieur Labar à prendre la parole pour présenter son bilan et les perspectives de développement de l'établissement.

Monsieur Labar indique qu'il va faire une présentation en trois temps :

- Présentation générale,
- Bilan 2021 2023 et actions entreprises vis-à-vis des recommandations de l'HCERES
- Perspectives 2024 2029 (PE de l'ESAA)

Ce travail d'écriture d'un nouveau projet d'établissement pour l'école a été fait de manière collégiale au travers :

- de réunions institutionnelles dédiées ;
- de travaux du CSP ;
- de réunions du CVE.

La collégialité est au cœur de ce nouveau projet pour 2024 2029.

Monsieur Labar rappelle les spécificités pédagogiques de l'ESAA :

- La transversalité entre création et conservation-restauration est au cœur du projet d'établissement. La première année est commune. Les étudiant·es des deux mentions, de la deuxième à la cinquième année, suivent en commun des enseignements théoriques, des séminaires et des conférences et prennent part à des projets transversaux.
- La première année s'organise en semaines thématiques, par médiums et techniques. Les semaines comportent des temps d'ateliers sur plusieurs jours ainsi que des contenus théoriques articulés autour de la pratique de la semaine.
- Les enseignements en deuxième et troisième année intègrent des enseignements par le projet menés par au moins deux enseignant·es de l'ESAA ou par des professionnel·les extérieur·es (artistes, professionnel·les du patrimoine). Ces projets ont lieu dans ou hors les murs de l'école, au sein d'une structure partenaire (musée, institution culturelle, etc.).
- Le second cycle est organisé autour des projets personnels plastiques et du mémoire pour la mention Création et de l'étude de l'objet de DNSEP pour la mention Conservation Restauration. Le second cycle intègre des séminaires spécialisés et transversaux ainsi que trois semaines, communes aux deux mentions, dédiées à la recherche. Des modules de professionnalisation sont également proposés.

Monsieur Labar présente son bilan aux membres du CA en lien avec ses spécifiques.

Il dresse les lignes directrices pour le projet à venir :

Accepter l'intranquillité
Défendre la fragilité, l'interdépendance, les communs
Voisiner, semer, planter, arroser (depuis la marge, s'ouvrir et se végétaliser)
Habiter l'école, tout en la traversant
Renforcer une pédagogie transversale (création et conservation-restauration)
Rappeler la singularité de la conservation-restauration à l'ESAA
Développer une recherche située
Redire que l'hospitalité ne se conditionne pas
Poursuivre, dans un même mouvement, l'ancrage territorial et l'ouverture internationale
Conforter la professionnalisation
Consolider les ressources en dialogue avec les tutelles
Poursuivre une gouvernance transparente et collégiale
La transition écologique n'est pas un dîner de gala
Vers l'inclusion (et au-delà)
Végétaliser, voisiner, co-créer, s'ouvrir, soigner les relations aux humains et aux non-humains...

Ces belles perspectives doivent s'accompagner de pragmatisme et d'une consolidation structurelle de l'établissement. On s'engagera donc dans un travail prospectif en lien étroit avec les tutelles, pour envisager des rapprochements, des collaborations serrées, des établissements expérimentaux et autres groupements d'intérêts scientifiques. Les structures de taille modeste comme l'ESAA ont tout à gagner à la mutualisation de certains moyens, conjuguée aux développements d'actions collectives et concertées.

Si un EPCC multisites par le rapprochement de plusieurs écoles d'art est le modèle le plus évident – il a été testé en de nombreuses régions – il ne faut pas s'interdire de rêver à des modèles alternatifs, traversant l'ensemble de la filière culturelle, chevauchant les disciplines. Se rapprocher d'un centre d'art aspirant à devenir un musée, d'un conservatoire, d'un opéra, d'une association patrimoniale, d'un festival de danse... De nombreuses alliances sont à inventer.

Pour les questions liées aux ressources, un travail d'analyse est fait chaque année en lien avec la trésorerie d'Avignon pour mesurer la situation de trésorerie nette de l'établissement et les actions à mettre en œuvre pour maîtriser les charges de l'établissement. La situation de l'ESAA est aujourd'hui saine et consolidée.

Pour la recherche, l'ESAA met aujourd'hui en œuvre des actions pour structurer la recherche : des journées d'études, des séminaires de recherche nationaux et internationaux.

Les problématiques de recherche explorées à l'École supérieure d'art d'Avignon s'articulent autour de la notion de restauration dans ses acceptions élargies : restauration des œuvres, mais aussi restauration des écosystèmes et restauration de liens, y compris de lien social. En ligne de mire, le questionnement de la place de l'artiste dans la cité et l'invention de futurs désirables. Les formes travaillées s'avèrent ainsi parfois, souvent, des formes de vie. Restaurer une œuvre, c'est créer de nouveaux liens, de nouveaux attachements à cette œuvre. C'est se demander pourquoi on la garde et pourquoi on la regarde, et ce que continuer à la garder et à la regarder nous enseigne. La prise en compte des notions de soin, de maintenance et d'attention permet d'éviter l'écueil d'une conception conservatrice de la conservation-restauration.

La recherche en art se caractérise par sa dimension collective. Elle obéit à un principe de la friction des pratiques (la friction plus que la leçon) : on travaille une question, un problème, au croisement de plusieurs méthodologies et par la production des formes (et non seulement de langage, comme dans le cas de la recherche universitaire). Ainsi se rencontrent, et parfois se heurtent, différentes expériences, expertises et méthodes.

Les programmes de recherche s'appuient sur un dialogue permanent entre la pratique et la théorie, et se structurent avec la conviction que dans l'art et la culture s'élaborent des manières d'habiter le monde qui déjouent les déterminismes sociaux, interrogent les inégalités économiques et aident à penser la crise globale, migratoire et environnementale.

Les programmes de recherche :

[Affordances](#)
[Objets contagieux](#)
[AMAZONIES](#)
[Les révolutions du visible](#)
Écologies indociles : arts, attention, neurodiversité

Concernant la vie étudiante et l'action de l'ESAA :

Objectifs : s'assurer des droits sociaux des étudiants et améliorer les conditions de vie des individus. La politique sociale est définie par un ensemble d'actions mises en œuvre progressivement par l'ESAA pour parvenir à transformer les conditions de vie des étudiants.

Elle est structurante et collégiale à l'ESAA notamment au travers [des réunions du Conseil de la vie étudiante](#).

Pour s'assurer des droits sociaux :

- les frais d'inscription adaptés aux conditions de ressources (boursiers, non boursiers, exonérés) et sont parmi les plus accessibles de France ;
- les mobilités étudiantes peuvent être financées par des dispositifs mis en place (Prame, Erasmus +) ;
- l'ESAA travaille en synergie avec les services du CROUS pour tous les dossiers étudiants ;
- l'ESAA participe aux frais de matériel étudiant et prend en charge les frais liés aux WS et ateliers professionnalisants ;
- l'ESAA participe au financement des impressions ;
- l'ESAA participe aux frais de diplômes (180€ pour les DNA et 250€ pour les DNSEP) ;
- l'ESAA valorise l'emploi étudiant et la professionnalisation des étudiants sortants.

Pour l'amélioration des conditions de vie :

- l'ESAA met en place chaque année une semaine « Habiter l'école » qui permet à tous de s'approprier les espaces de vie scolaire, de les faire évoluer dans des logiques éco-responsables.
- l'ESAA finance une cellule d'écoute psychologique accessible à tous et toutes et gratuite ;
- l'ESAA expérimente le dispositif de pair aidant (sur les questions de santé mentale) ;
- l'ESAA reverse la CVEC aux deux associations étudiantes en soutenant les projets d'amélioration de vie dans ses espaces (restauration, etc.) ;
- l'ESAA a contractualisé avec la CPAM pour la question de l'accès aux soins ;
- l'ESAA soutient l'épicerie sèche mis à disposition des étudiants les plus précaires ;
- l'ESAA finance des postes d'étudiants tuteurs pour accompagner chaque année tout nouvel arrivant ;
- l'ESAA finance des actions de formation aux premiers secours et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et contre les discriminations ;
- l'ESAA met en relation les étudiants avec le monde socio-économique (stages, emploi, appel à candidatures, etc.) chaque mois ;

Frédérique Corcoral souligne la clarté du document présenté par Morgan Labar.

Anne Gagniard félicite l'ensemble des équipes et la direction pour le travail réalisé. Elle souligne un dialogue social retrouvé et serein après une période de crise passée au sein de l'institution.

Dalia Messara indique que les services de la DRAC ont soutenu l'école depuis plusieurs années et que ce travail a porté ses fruits. Le projet de développement proposé est positif et permettra à l'ESAA de se déployer et de rayonner.

Madame Herbette souhaite faire lecture d'un texte rédigé par l'équipe administrative et technique :
« Je tiens à souligner, en tant que représentante des personnels au conseil d'administration que les équipes administratives et techniques ont toujours été en soutien auprès du directeur Morgan Labar pour l'accompagner dans la dynamique des projets et du travail collectif depuis son arrivée. Chacun·e de nous apprécie d'être enfin dans la vie et plus dans la survie !

Nous souhaitons également remercier Raphaëlle Mancini pour son engagement au quotidien et tout particulièrement ces dernières semaines pour répondre à l'évaluation de la CRC, ce qui a été dense et très éprouvant, ainsi qu'Émilie Cosme pour les responsabilités qu'elle accepte d'assumer pour les personnels de l'ESAA, notamment sur la prise en charge de la régie qui nous permet de tourner une page dans l'histoire administrative de l'école.

Nous avons pris connaissance du projet pour les 5 prochaines années. La vision est claire et cohérente sur la situation de l'école en devenir, nous nous en réjouissons et nous y investirons avec enthousiasme. »

Monsieur Malinas est heureux d'entendre ses retours positifs, ce sont des indicateurs clés pour le fonctionnement de l'ESAA. La transparence des données quantitatives et factuelles est remarquable et sincère.

Monsieur Broisat prend la parole pour ajouter que les enseignants se sont réunis et ont échangé sur le projet et sur la dynamique de travail actuelles. L'équipe s'inscrit dans cette dynamique de travail. Monsieur Broisat soutient ce qui a été dit par Madame Herbette et il se joint aux mots de l'équipe technique et administrative.

Monsieur Prévostat souligne les progrès dans la formation comme en témoigne l'intérêt de nombreux étudiants pour la formation en CR. Les étudiants ont aujourd'hui des questions sur leurs acquis et expriment certains doutes pédagogiques ce qui est tout à fait normal.

Monsieur Simelière se joint aux mots de l'équipe technique et administrative.

Monsieur Giocanti, ajoute quelques mots pour souligner la polyvalence nécessaire des profils de direction : gestionnaire, technicien, expert dans leur domaine artistique, etc. Après avoir traversé les échecs du passé, Monsieur Giocanti se réjouit de travailler dans une école où l'ambiance est très « familiale » avec une relation étroite humaine et solidaire tout en étant très professionnelle et très carrée. Le défi est réussi.

Damien Malinas souligne la qualité de cette première version du projet d'établissement, et remercie la direction de favoriser un échange de fond sur cette version.

Monsieur Labar remercie l'ensemble des équipes et les représentants de la Ville et des tutelles. Il remercie sincèrement Cécile Cavagna qui était présente au début du mandat et qui a beaucoup travaillé à ses côtés lors de sa prise de fonction et qui est restée mobilisée jusqu'à sa fin de contrat avec un grand professionnalisme.

Il remercie Raphaëlle Mancini nommément, pour son travail simple, carré et pour le rapport de confiance institué entre le directeur et la secrétaire générale.

Il remercie aussi Salma Ghezal pour tout le travail enclenché depuis la rentrée sur la recherche.

Marc Simelière demande quelques précisions sur le projet jardin d'artistes sur les espaces naturels de la Durance. Monsieur Labar reprise les actions d'*affordances*.

Monsieur Simelière demande quelques précisions sur le projet porté par Emma Bigé avec la ZAT – zone d'atterrissage temporaire.

Madame Ghezal indique que ce dispositif répond à un réel besoin car elle a pu recueillir le témoignage d'un étudiant qui avait besoin de s'auto-réguler dans les WC, besoin d'un vrai lieu de refuge.

Damien Malinas indique que le CA entend le projet de recherche autour des questions de neuro-diversités. C'est une question centrale pour lui.

Monsieur Portet précise qu'il existe un dispositif spécifique pour les post-diplômes : le programme *artiste à l'école* va être relancé. La direction de la culture de la Ville va reprendre l'attache de la direction de l'enseignement.

Madame Messara indique que l'ESAA va être de nouveau soutenue en 2024 par une augmentation de la subvention DRAC. C'est une des rares écoles de la Région Sud qui aura une évolution de la subvention. La DRAC fait un véritable effort pour soutenir le développement de l'ESAA.

Morgan Labar évoque la présence de l'ESAA dans le réseau de l'École(s) du sud ce mercredi à Marseille. Il indique que les directions souhaitent réactiver ce réseau pour gagner en efficience et porter des projets conjoints liés à l'international, à l'insertion professionnelle, etc.

Madame Gagniard rappelle le soutien de l'école sur le territoire vauclusien qui est un territoire qui connaît de réelles contraintes budgétaires. Elle rappelle que Madame le Maire a réaffirmé son soutien dans le cadre du dossier d'accréditation de l'ESAA.

Damien Malinas transmet ses remerciements sur la qualité du dialogue de gestion avec l'ensemble des tutelles.

Délibération n°1 : renouvellement du directeur

Il est à noter que la CRC a contrôlé la procédure de recrutement réalisé en 2021 et n'a pas fait de remarque sur cette procédure. La CRC dispose des tableaux ressources réalisées à cette période.

Le 31 août 2024, prendra fin le mandat du directeur Morgan Labar. Le CA doit se prononcer préalablement sur un renouvellement ou non du mandat.

Au regard du bilan et du projet présenté par Morgan Labar, les membres du CA réunis, proposent à l'unanimité le renouvellement de contrat pour une durée de 3 ans de Monsieur Labar. Cela permettra en effet à Monsieur Labar d'être conforté dans son poste.

Monsieur Malinas précise qu'il est très heureux d'avoir un directeur qui a formulé la demande d'un renouvellement.

Hervé Giocanti demande le nombre de renouvellement possible pour les contrats de directeur.

En référence à l'article 10 des statuts de l'EPCC ; le renouvellement est possible 2 fois

Vote :

0 contre

0 absent

14 pour

Vote à l'unanimité

Délibération n°2 : rémunération du directeur

Lors du contrôle de la CRC, les magistrats ont attiré l'attention des services RH sur le versement irrégulier de la NBI au directeur.

Il convient donc de régulariser cette situation au regard de la Loi.

Il est mis fin au versement de la NBI avec effet rétroactif. Cette charge est compensée par le RIFSEEP et sera sans incidence sur le BP de l'ESAA.

Vote :

0 contre

0 abstention

14 pour

Morgan Labar remercie vivement les membres du CA pour la confiance accordée, il est très honoré d'accompagner les équipes de l'ESAA au changement et de mettre en œuvre ce nouveau projet d'établissement pour 2024-2029.

Monsieur Malinas remercie les membres du CA de leur présence et clôt la séance à 12h18.